



Demande d'un certificat ou d'un extrait d'acte de baptême pour parrainage, confirmation, mariage...

Après avoir complété les rubriques ci-dessous, merci de retourner votre demande à l'adresse suivante :

Service des actes de catholicité
Maison diocésaine
6 rue de l'église
90400 Trévenans

* Nom (de jeune fille)
* Prénom(s)
* Né(e) le à

fils - fille (rayer une des 2 mentions)
de M.
et de Mme.....
domiciliés à cette époque

Baptisé(e) le à

* Motif de la présente demande et date de la célébration.....
.....

* Votre adresse actuelle.....
.....
* Téléphone / / / /

Pour l'envoi du document, merci de joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de la personne concernée [le ou la baptisé(e)] ou de la paroisse.

Pour la copie d'acte de baptême en vue d'un mariage, la demande ne peut être faite plus de six mois avant le mariage.